



*Direction Générale de la
Forêt et des Affaires
Rurales
Sous-Direction de la
Forêt et du Bois*

Département de la Santé des Forêts

Sommaire

Actualité phytosanitaire

- 1 L'actualité phytosanitaire en forêt en 2005 : bilan d'automne

Pathologie

- 2 La plantation du Blanc du Poitou ne présente pas de risque de chancre bactérien dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Entomologie

- 3 Alerte au cynips du châtaignier

Colloque

- 4 Réunion finale du projet PROMOTH

Réseaux

- 5 Les réseaux de compétences naturalistes de l'ONF

Réglementation

- 6 Un cadre administratif mieux défini pour les traitements aériens à des fins de santé publique

Vie du DSF

- 7 Des départs et de nouveaux visages au

LA LETTRE DU DSF

N° 32 - DECEMBRE 2005

Comme à chaque fin d'année, la lettre du DSF vous propose le bilan phytosanitaire forestier de l'année qui vient de s'écouler. Cette année, si les conséquences de la sécheresse-canicule de 2003 continuent de se faire ressentir, la sécheresse qui a sévi dans certaines régions a créé ou encore accru des difficultés d'approvisionnement en eau qui affectent au premier plan les peuplements les plus fragiles.

Dans ses grandes lignes, l'année phytosanitaire 2005 est à l'image de la précédente : les récoltes de résineux scolytés dans le Nord-Est restent considérables, l'état phytosanitaire du hêtre, du chêne pédonculé demeure préoccupant.

En plus de ce bilan phytosanitaire, vous trouverez les conclusions d'une étude menée sur la pertinence de l'implantation du cultivar « Blanc du Poitou » dans le Nord de la France, l'évolution de la réglementation en terme de traitement aérien contre les chenilles urticantes, le compte-rendu de la réunion finale du programme PROMOTH sur la chenille processionnaire du pin, une présentation des réseaux naturalistes de l'ONF et le rapport d'une première occurrence du cynips du châtaignier sur le territoire français.

Vous pouvez retrouver également sur Internet l'ensemble des articles rédigés dans le cadre des bilans phytosanitaires 2003 et 2004, ainsi que les dernières lettres du DSF et diverses plaquettes techniques.

Bonne lecture et meilleurs vœux de la part du DSF pour cette nouvelle année phytosanitaire.

FABIEN CAROULLE
Échelon central du département de la santé des forêts

La **Lettre du DSF** est destinée principalement aux correspondants-observateurs et aux partenaires du Département de la Santé des Forêts. Elle diffuse des informations brèves à caractère technique, scientifique et politique (négociations internationales) sur les problèmes phytosanitaires forestiers au sens large, qu'ils soient nationaux ou internationaux, et se fait l'écho des activités et informations propres au DSF. À parution irrégulière, elle est ouverte aux suggestions de chacun, et peut publier de courts textes.

La Lettre du DSF n° 32 - décembre 2005

Directeur de la publication : Jean-Luc Flot

Rédacteur en chef : Fabien Carouille

Ont collaboré pour le DSF : Hubert Pauly, Laurence Bouhot-Delduc, Jean-Marc Brezard, Gilbert Douzon et les échelons techniques

Mise en forme : Nathalie Doublet (DSF)

Maquette : Création Graphique Brigitte Renault

Impression : DGFAR-MAG

Département de la Santé des Forêts - 19, avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

Tél. : 01 49 55 51 95 fax : 01 49 55 57 67

Mél : jean-luc.flot@agriculture.gouv.fr, valerie.belrose@agriculture.gouv.fr, bordeaux.dsf@wanadoo.fr, orleans.dsf@wanadoo.fr, clermont.dsf@wanadoo.fr, BETSE.DSF.DERF@agriculture.gouv.fr, nancy.dsf@wanadoo.fr, nageleisen.dsf@wanadoo.fr, dsf.pauly@laposte.net

Le DSF sur le WEB :

http://www.agriculture.gouv.fr/spip/ressources.themes.foretbois.protectiondelaforet.santedesforets_r314.html

1 **L'actualité phytosanitaire en forêt en 2005 : bilan d'automne**

Après un rapide panorama des divers accidents climatiques survenus en début d'année, nous vous proposons ici, essence par essence, une description rapide de la situation phytosanitaire des principales essences forestières.

- L'année 2005 est marquée par une **forte sécheresse**, comparable à celle de 1976. Elle a sévi dans la majorité du pays, tout particulièrement sur la partie occidentale, depuis la Picardie jusqu'à l'Aquitaine, mais aussi en Bourgogne. Les températures, supérieures à la normale, n'ont pas atteint les extrêmes de 2003, cependant, cet accumulation de stress climatiques depuis 2003 est très préjudiciable à l'état sanitaire global des forêts.

- Quelques dégâts de **gel printanier** ont été observés dans le Morvan, dans la Montagne bourguignonne et en Haute-Normandie.

- En Auvergne, des pessières situées à une altitude d'environ 1000 mètres ont connu des bris de cime dus à des **neiges lourdes**, conséquence de chutes importantes à la mi-avril. Dans l'Ariège, les chutes de neige des journées du 10 et 11 novembre 2004 ont entraîné des bris de branches sur de nombreux boisements d'épicéa, de sapins et même de mélèze qui, à cette période, n'avaient pas encore perdu leur feuillage.

- De fortes chutes de **grêle** estivales ont été enregistrées dans le centre de la France, causant des dégâts en forêt de Vierzon et dans le Cantal.

Sur résineux...

- Cette année encore l'actualité phytosanitaire des résineux est dominée par les récoltes de **sapins et d'épicéas scolytés** dans le Nord-Est.

- L'enquête **hylobe** dans le Nord-Ouest n'a pas révélé de dégâts importants de ce ravageur. Quelques attaques sont signalées en Gironde sur pin maritime et dans le Tarn-et-Garonne sur pin laricio.

- Des fentes et nécroses sur les troncs des résineux à écorce fine apparaissent encore en 2005, conséquence, très probable, des effets de la canicule 2003 et des éclaircies favorisant les « coups de soleil » par des expositions brutales des troncs. Dans un peuplement de Douglas du Sud-Ouest, ces nécroses ont entraîné la mort de 3 % des arbres d'un peuplement âgé d'une trentaine d'années.

Sur pins...

- Des rougissements de houp-piers de pins dus au pathogène *Sphaeropsis sapinea* ont été détectés dans les zones de violentes chutes de grêle estivales (Centre, Ile-de-France et Plateau Limousin). Les peuplements subissant de forts stress hydriques ou des attaques de la maladie des bandes rouges ont aussi été atteints. Depuis 2004, ce pathogène est en recrudescence dans l'interrégion Sud-Ouest, où il s'attaque surtout aux pins noir d'Autriche et laricio : c'est dans le département du Lot que ces deux essences sont le plus touchées cette année. Sur l'ensemble de l'interrégion Sud-Est, des dépérissements de pins noirs liés à ce pathogène se retrouvent de façon disséminée.

- Comme les années précédentes, les rougissements de houp-piers de pin laricio dus à la **maladie des bandes rouges** sont observés dans toute l'interrégion Sud-Ouest, et particulièrement dans le piémont pyrénéen. Dans le Nord-Ouest, de nouveaux symptômes sont apparus fin 2004. Ils se sont confirmés en 2005 en Bretagne, Centre et Haute-Normandie.

- Globalement, les populations et défoliations des **processionnaires du pin** sont restés à un niveau relativement bas, hormis sur la façade Atlantique, où des traitements ont été mis en œuvre du Morbihan à la Vendée. Dans les Landes, il n'y a pas eu de dégâts intenses ; cependant les observations de pré-nids réalisées en septembre 2005 y ont montré des niveaux élevés de population, localement en hausse. Dans le Piémont pyrénéen, on observe des populations assez importantes réparties sous la forme de foyers isolés, essentiellement en Ariège et en Haute-Garonne.

- Le **lophyre du pin** et le **lophyre roux** ont été observés de nouveau sur pin sylvestre dans la plaine du Rhin et en Lorraine, à proximité d'Épinal.

- Dans le Sud-Ouest, de nombreuses mortalités de pin maritime sont signalées depuis août 2005, en particulier dans la moitié Ouest du département des Landes. Ces mortalités sont dans la plupart des cas la conséquence des attaques estivales de scolytes (**sténographe** et **érodé**) accompagnés parfois de pissode. Les dégâts se rencontrent dans des peuplements de tous âges installés le plus souvent sur des terrains superficiels présentant un alios à moins de 40 cm de profon-

deur. Fréquemment, les zones touchées sont situées en lisière en bordure de terrains agricoles. Ces dégâts s'observent également au voisinage de parcelles parcourues par des incendies récents ou renfermant chablis ou volis non exploités. En Auvergne, malgré quelques petits foyers de rougissement observés en fin d'été où il était parfois présent, le **scolyte acuminé** s'est fait comme en 2004 discret. Par ailleurs, l'**hylésine du pin** a été responsable dans les Landes de quelques mortalités dans des peuplements d'une quinzaine d'années situé en bordure de parc à bois. Dans la forêt de Haguenau (Alsace), ce scolyte est à l'origine de l'élimination de tiges isolées à la suite de la tempête Lothar.

- Les dégâts de l'**armillaire** et de **fomès** sont en recrudescence sur le pin maritime dans le massif landais. Le stress hydrique induit par la forte sécheresse qui règne depuis l'automne 2004 jusqu'à l'été 2005 a certainement pu favoriser leur développement dans le système racinaire d'arbres déjà préalablement infectés. En ce qui concerne l'armillaire, les mortalités en taches atteignent parfois des tailles spectaculaires : 5 hectares de pins maritimes âgés de 50 ans sont morts dans un peuplement de 24 ha. Les peuplements les plus atteints par le fomès comprennent 20 à 25 % de tiges affectées.

- Dans l'ouest des Landes, on observe des dessèchements d'aiguilles importants sur **pin maritime** (jusqu'à 75 % du houppier sur 80 % des arbres dans de jeunes futaies). Dans la plupart des cas, ces peuplements sont situés en lisière exposée au vent en bordure de terrains agricoles.

- Les **dépérissements de pin sylvestre** observés depuis l'an

dernier dans le sud des Alpes ont repris au printemps, mais ont été contenus en fin d'été par des précipitations qui ont réduit le déficit hydrique. Néanmoins la mortalité moyenne reste de l'ordre de 25 % sur une aire endommagée de 6 300 hectares.

Sur douglas...

- L'accumulation d'événements climatiques défavorables : tempêtes de 1999, coups de soleil de 2003 et sécheresse de 2005 entraînent toujours **des mortalités disséminées** et des **dessèchements de cime**. En Saône-et-Loire et dans la Nièvre, les arbres dépérissants sont investis par des scolytes *Pityokteines*. Dans les collines sous-vosgiennes ouest, on observe des colonisations par l'armillaire. Dans le Sud-Ouest du Massif Central, ces mortalités semblent plus fréquentes à basse altitude (inférieure à 600 mètres) : dans le Tarn-et-Garonne, de 20 à 100 % des tiges de certains peuplements adultes situés à une altitude de 150 mètres sont affectés.

- La **rouille suisse du Douglas** a touché l'ensemble des Pyrénées. Dans de nombreux peuplements souvent en surdensité, cette maladie affecte de 20 à 80 % des houppiers.

Sur mélèze...

- L'**armillaire** a causé quelques mortalités sur le mélèze en Ariège et dans le Nord-Est, où ce pathogène a été trouvé dans de jeunes peuplements ou des plantations récentes.

- Une nouvelle gradation de la **tordeuse grise du mélèze**, limitée au Queyras l'an dernier, s'est généralisée, avec des dégâts apparus dans le Briançonnais, l'Ubaye et la Tarentaise.

- Le **coléophore**, dont l'action a souvent été couplée avec celle du **chermes de l'épicéa**, a affecté le mélèzin des Hautes Alpes.

Sur épicéas...

- Dans le Nord-Est, les récoltes d'épicéas scolytés par **typographe** et **chalcographe** restent considérables cette année : elles s'élèvent encore à plusieurs centaines de milliers de mètres cubes. Néanmoins l'évolution de ces dommages est contrastée : si en Franche-Comté, ils augmentent nettement, en Alsace et en Lorraine, ils auraient globalement tendance à se stabiliser, voire à régresser. La différence entre ces régions pourrait s'expliquer par un bilan hydrique plus défavorable pour la Franche-Comté, où les peuplements touchés se situent principalement à basse altitude (inférieure à 600 mètres) dans des plantations âgées d'une cinquantaine d'années. En Auvergne et en Bourgogne, les principales attaques de scolytes ont été observées à la fin de l'été et ont été attribuées à la seconde génération 2005 ; le secteur le plus atteint par le typographe étant l'Autunois, où les déficits hydriques sont récurrents depuis 2001. De même, des attaques de typographe et de chalcographe en lien avec les sécheresses de 2003 et de 2005 ont eu lieu dans le sud-ouest du Massif Central (Aveyron et Tarn) et en Rhône-Alpes (Ain, Isère, Savoie et surtout Haute-Savoie), principalement dans des pessières de basse altitude, même si ces dégâts progressent en altitude, en particulier dans le massif de la Montagne Noire.

- La colonisation des pessières par le **dendroctone** continue dans le Sud-Ouest du Massif Central, entraînant parfois jusqu'à 5 % de mortalités dans les peuplements

colonisés. La Sarthe et l'Ariège ont également connu des signalements de ce scolyte. Des lâchers de *Rhizophagus grandis*, prédateur du dendroctone, ont été réalisés dans le Tarn et l'Aveyron, mais en nombre plus restreint que prévu, en raison des difficultés d'élevage de cet insecte prédateur. Dans l'Hérault, ce scolyte semble progresser fortement.

- Quelques pullulations de **cochenille des rameaux de l'épicéa** (*Physokermes picea*) ont été signalées dans le Nord-Est (Jura, Doubs, Haute-Marne). Des pullulations similaires ont été observées en Suisse, suivies par des attaques de scolytes.

Sur sapins...

- Dans le Nord-Est, les récoltes de **sapins scolytés** restent à un niveau élevé tout en étant en régression sur les trois régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine par rapport à 2004. Les ravageurs majoritaires restent les *Pityokteines* (spinidenté et curvidenté), accompagnés par le pissode. En Auvergne, les attaques de ces insectes et les rougissements ont fortement régressé, même s'ils existent toujours.

- Comme l'année précédente, plusieurs sapinières des Alpes méridionales (Alpes maritimes) et des Pyrénées (Aude, Ariège) situées en limite stationnelle (sols à faible réserve hydrique, expositions ensoleillées et basse altitude) sont affectées par des rougissements généralisés suivis dans certains cas de la mort des arbres, souvent sans cause biotique ou parfois en lien avec des attaques de pissode du sapin, de curvidenté ou de spinidenté. Dans certains cas, des mortalités répandues ont amené les gestionnaires à réaliser de fortes coupes en 2005. L'importance

de ces dégâts semble être directement liée aux stress subis par ces arbres lors des épisodes de sécheresse-canicule de 2003 et de sécheresse printanière de 2004 pour l'est des Pyrénées. Dans les Alpes et dans l'Ain, c'est sur l'ensemble de son aire que le sapin subit des mortalités disséminées, toujours en lien avec le stress climatique de 2003. Des programmes de suivis de dépérissements du sapin pectiné se mettent d'ailleurs actuellement en place.

- Le **sapin de Vancouver** est toujours victime de mortalités, qu'elles soient dues à la sécheresse-canicule de 2003 (Nord-Est) ou au pissode, aux scolytes *Pityokteines*, voire au fomès (Limousin).

Sur peupliers...

- Les attaques de **rouilles** ont été en général assez tardives, sauf en Bourgogne, où les seuils de traitements ont été atteints le 25 juin : ceux menés dans le Val de Saône ont été très efficaces et ont permis à certains peuplements de garder leur feuilles jusqu'à la mi-septembre. Ce sont cette année encore les cultivars interaméricains, le Beaupré en tête, qui ont le plus souffert de la rouille : dans l'interrégion Sud-Ouest, les défoliations de ce cultivar dues à *Melampsora larici-populina* ont été estimées de 80 à 90 %, contre 10 à 20 % pour le nouveau cultivar A4A. Mais globalement, cette saison a été relativement calme pour ce pathogène (en particulier dans les interrégions Sud-Ouest et Nord-Ouest).

- Excepté une peupleraie en Gironde dont 20 % des arbres étaient entièrement laineux, le **pucceron lanigère du peuplier** s'est montré comme l'année précédente très discret dans le Sud-Ouest, ce qui remet en cause la périodicité

des attaques sur deux ans observée dans cette région depuis 1995. Dans l'interrégion Nord-Ouest, un nouveau foyer a été signalé à l'ouest de la région des Pays de la Loire sur I214. En Saône-et-Loire, des mortalités de cultivar I214 ont été la conséquence de colonisations tardives et inaperçues à l'automne 2004. Le dispositif de surveillance mis en place en 2004 dans la région Bourgogne a donc été maintenu en 2005 et a permis de détecter des attaques importantes au mois de septembre, dont le développement sera à surveiller au printemps prochain.

- Des **défoliations** parfois sérieuses se sont produites : elles sont dues à des noctuelles dans la Marne et en Haute-Saône, et à des géométrides dans la vallée de la Saône, dans des peupleraies situées à proximité de forêts feuillues.

Sur hêtre...

- Dans le Nord-Est, les forts dépérissements observés en 2004 se poursuivent : localement, dans certaines hêtraies très acides de la Vôge et des collines sous-vosgiennes ouest, des déficits foliaires considérables ont été observés dès le printemps, sur des surfaces étendues (plusieurs milliers d'hectares). Dans la continuité du **stress climatique de l'été 2003**, une part des arbres des hêtraies morvandelles situées sur des stations pourtant favorables ont présenté, après des fructifications abondantes en 2004, des dessèchements de ramification fine et de la microphyllie.

- Suite à la **sécheresse en 2005**, les hêtraies des Pyrénées ont connu d'importants dessèchements et chutes de feuilles, essentiellement dans des peuplements âgés ou situés sur sols filtrants, ou

à forte charge en éléments grossiers. Néanmoins, aucune mortalité n'a été détectée.

- Des **nécroses corticales** liées à des coups de soleil ou des amplitudes thermiques marquées en fin d'hiver ont été de nouveau détectées dans des peuplements ouverts par les tempêtes de 1999 ou à contraintes stationnelles fortes (interrégion du Massif Central) ou bien dans des gaulis (Vôge, côtes et collines de la Meuse).

- Les dégâts liés aux insectes sont principalement le fait de **l'orcheste du hêtre**, dans l'Aveyron et surtout dans l'Ariège, où des défoliations de 20 à 50 % ont été observées. Quelques défoliations dues aux géométrides ont aussi été signalées en Montagne bourguignonne sur de jeunes plantations, et dans le Nord-Est mais sans aucune commune mesure avec celle liées aux chênes.

Sur chênes...

- Les défoliateurs précoces (**géométrides** et **tortricidés**) ont confirmé par des dégâts plus intenses la gradation des deux dernières années sur la majorité du pays. Cependant les dégâts sont restés globalement moyens (défoliation moyenne de 50 % dans l'interrégion Nord-Ouest). Les dégâts se sont caractérisés en outre par une grande hétérogénéité tant dans le cortège d'insectes concernés (nombreuses espèces de géométrides associées à la tordeuse verte, au bombyx cul-brun et à diverses noctuidés), que dans l'intensité, d'un arbre à l'autre, d'un peuplement à l'autre. De façon générale, c'est le chêne pédonculé, plutôt que le chêne sessile qui subit les plus fortes défoliations : l'écart s'expliquerait par la différence d'état sanitaire favorable au chêne sessile plutôt que

par une appétence plus prononcée du chêne pédonculé. Les zones de défoliations importantes ont été trouvées un peu partout dans le pays, essentiellement dans le Centre (Ile-de-France, Bourgogne, Cher, Allier), l'Ouest (Loire-Atlantique, Orne), les Alpes (Ain, Isère, Savoie), la Champagne humide, l'Alsace, l'Ardenne primaire et l'Armagnac.

- La **tordeuse verte** a été signalée, accompagnée de nombreux autres insectes défoliateurs, dans l'Aveyron où elle est responsable de dégâts plus prononcés mais moins étendus que l'année précédente. Elle a également été détectée seule dans les plaines du sud de la Garonne (Lot-et-Garonne et surtout Hautes-Pyrénées), où elle a causé des dégâts moyens (de 30 à 50 % de défoliations). Elle est également présente de façon diffuse dans les Hautes Alpes, l'Hérault, la Savoie, l'Ardèche et le Centre Corse.

- Malgré une hausse des populations dans certaines régions du Nord-Est depuis 2003, le **bombyx disparate** est resté globalement discret, sauf en Languedoc-Roussillon, où il est resté présent suite aux défoliations massives de 2004. Néanmoins le transport éolien des jeunes chenilles et le manque de nourriture ont reportés les populations vers l'ouest et le littoral héraultais. Ce transfert a offert une rémission aux peuplements déjà fortement éprouvés par les stress climatiques de 2003 et les défoliations de 2004.

- Même si le **bombyx cul-brun**, s'est montré très discret cette année, la fréquence de nids d'hiver découverts en septembre 2005 dans la Nièvre, l'Yonne et l'Allier laisse présager une montée en puissance des populations dans ce secteur.

- La **processionnaire du chêne** maintient sa présence sur le plateau lorrain. Elle a aussi été détectée plus fréquemment en périphérie de son aire de répartition de 2004 : Champagne humide, Pays Haut... Néanmoins, elle semble s'être manifestée plutôt par des problèmes d'urtication que par des défoliations étendues, et, pour la troisième année consécutive, un traitement aérien a été mené au moyen de *Bacillus thuringiensis* sur 6 150 ha de peuplements qui n'avaient pas été traités les années précédentes.

- L'**oïdium** n'a pas retrouvé son niveau d'intensité d'avant 2003, suite certainement au climat sec. Seules quelques attaques, parfois massives, ont été notées après des défoliations faites par des chenilles.

- Initiés par la sécheresse caniculaire de 2003, les **dépérissements du chêne pédonculé** se poursuivent, avec des dessèchements de branche et des mortalités. Par endroits, on détecte la présence d'agriles et d'autres ravageurs secondaires qui profitent de la faiblesse des arbres pour les coloniser. Les peuplements les plus sensibles à ce phénomène sont ceux qui se trouvent en limite de station, qui ont été soumis à la sécheresse de l'année 2005 (notamment dans le Sud-Ouest), ou qui ont subi des défoliations successives sur plusieurs années (cas de la processionnaire du chêne sur le plateau lorrain). Le traitement sylvicole inadapté est également en cause, comme dans le cas des futaies âgées à forte densité de chênes pédonculés dans l'Allier et la plaine de la Saône. Néanmoins, certains forestiers bien informés ont su réagir rapidement à cette crise en prélevant les tiges dépérissantes avant qu'elles n'aient perdu

toute valeur commerciale. Le chêne sessile a également été signalé dépérissant mais de façon beaucoup plus marginale que le chêne pédonculé. D'autre part, la forêt domaniale de Vierzon a subi lors de l'été 2005 une violente chute de grêle meurtrissant très fortement les feuillages des chênes, ce qui risque d'aggraver leur état sanitaire déjà inquiétant.

- La suberaie de la Provence cristalline, contrairement aux autres massifs de **chênes liège** arrosés en début d'année (Corse et Pyrénées-Orientales), reste fortement dégradée à cause de cumuls de déficits hydriques. Les symptômes consistent en des pertes foliaires, des mortalités de branches et d'arbres, favorisant les populations de platype et de xylébores.

Sur châtaigniers...

- Les peuplements en limite de stations ou affectés par les tempêtes de 1999 montrent de plus en plus de signes de dégradation depuis 2003 : les mortalités de branches sont d'autant plus importantes qu'elles sont touchées par le chancre, ou issues d'arbres vieillissants ou fragilisés par des tassements de sol

- Le **chancre du châtaignier** progresse toujours vers le Nord, de la Bretagne à l'est du pays, où le massif de la Serre, jusque là considéré comme indemne, a été touché. Dans le Massif Central, ce pathogène continue toujours d'occasionner d'importants dégâts dans les zones où il est latent. Néanmoins, l'hypovirulence a été clairement identifiée dans la partie occidentale du Cantal, ce qui va encourager la sylviculture de l'essence. De façon générale, la contribution technique des correspondants-observateurs du DSF est un atout précieux pour

les gestionnaires qui souhaitent intégrer les techniques appropriées à cette essence, dont les cours soutenus encouragent la sylviculture.

- Les découvertes de cas d'**encre du châtaignier** se sont encore accrû cette année. Néanmoins, le surcroît d'attention portée à ce pathogène peut augmenter artificiellement le nombre de signalements.

- La collaboration des agents du DSF et des SRPV a permis de déterminer l'absence du **cynips du châtaignier** sur le territoire national, en-dehors du foyer découvert et éradiqué à Saint-Dalmas-Valdeblone (Alpes-Maritimes). La France est donc toujours considéré comme indemne de ce ravageur. (voir ci-dessous)

Sur feuillus divers...

- Après une forte attaque de **graphiose de l'orme** en 2004 généralisée sur l'interrégion Nord-Ouest, l'attaque est signalée comme forte cette année dans les départements d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire. D'autre part, la **galéruque de l'orme** a été responsable de fortes défoliations dans les plaines et coteaux de l'Ariège, où elle est pourtant assez peu fréquente.

- Sur aulnes, la maladie due à *Phytophthora alni* se poursuit en particulier dans les ripisylves. Des cas de mortalité liés à ce pathogène ont été signalés dans une jeune plantation du Pas-de-Calais. D'autre part, un dépérissement concernant plusieurs sites et impliquant armillaire et facteurs climatiques a été constaté dans les Ardennes.

- Pour la première fois, des foyers de dépérissements liés au développement du **chancre coloré du platane** ont été observés dans la région Midi-Pyrénées en

agglomération ou le long d'alignements en bord de route (Tarn et Tarn-et-Garonne).

- De fortes attaques de **chryso-mèle** sur les saules ont eu lieu dans les régions Bretagne et Pays de la Loire. Les symptômes ont fait l'objet de nombreuses manifestations d'inquiétudes de la part des touristes et des locaux.

- Sur érables, quelques cas de la **maladie de la suie** ont été signalés dans l'interrégion Nord-Ouest, en particulier sur les grands boulevards parisiens. Cependant, le niveau d'infestation reste pour 2005 encore très faible en forêt. La présence de la **verticilliose** n'est détectée que pour les peuplements issus de régénération artificielle.

Source : DSF et ses correspondants-observateurs

PATHOLOGIE

2 La plantation du Blanc du Poitou ne présente pas de risque de chancre bactérien dans les régions Nord Pas-de-Calais et Picardie

Dans un contexte de diversification des clones suite aux déconvenues qu'a connues le Beaupré dans les régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, l'utilisation du cultivar Blanc du Poitou, adaptée aux stations du nord de la France, s'est d'abord imposée. Or, cette utilisation s'est heurtée à une référence ancienne qui signalait la sensibilité de ce cultivar au chancre bactérien à *Xanthomonas populi*, agent du chancre bactérien du peuplier particulièrement virulent dans le nord de la France. Cependant, de nombreuses plantations de Blanc du Poitou sont restées indemnes de chancre dans ces régions.

Afin de lever les doutes entourant cette supposée sensibilité, une étude a été lancée par le CRPF Nord Picardie, le DSF et l'INRA d'Angers. Dans un premier temps, celle-ci a permis de déterminer que, si le chancre est toujours bien présent dans ces régions, les plantations réalisées à partir de Blanc du Poitou (dont l'identité a été authentifiée) en sont indemnes.

La dernière phase de l'enquête a consisté, entre autre, à isoler de nouvelles souches de *Xanthomonas populi* dans les deux régions et à étudier leur pouvoir pathogène sur deux cultivars intéressants (Blanc du Poitou et Dorskamp).

En 2005, les résultats trois ans après inoculation montrent un comportement différent des deux cultivars face au chancre bactérien : le Blanc du Poitou contracte

facilement le chancre la première année, puis il cicatrise les deux années suivantes, avec, dans la plupart des cas, une cicatrisation totale. Le Dorskamp au contraire connaît en première année une infestation moins importante, avec une cicatrisation en seconde année qui n'est pas confirmée en troisième année durant laquelle le chancre reprend de l'activité.

Ainsi, si la plantation de Blanc du Poitou dans les régions du nord de la France ne présente pas de risque chancre bactérien dans les conditions actuelles, il n'en est pas de même pour Dorskamp.

Source : Rapport final de la troisième phase de l'enquête sur le chancre bactérien du peuplier en régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, isolement de *Xanthomonas populi* sur les foyers recensés en phase 1 et étude du pouvoir pathogène des souches isolées (INRA UMR PaVé 77 Angers).

ENTOMOLOGIE

3 Alerte au cynips du châtaignier

L'unité d'entomologie du Laboratoire National de la Protection des Végétaux a confirmé le 15 juillet 2005 la présence du cynips du châtaignier dans trois galles provenant d'une plantation de châtaigniers à Saint-Dalmas-Valdeblone (Alpes-Maritimes). Cette plantation a été réalisée à l'automne 2004 sur une parcelle de 4 000 m² à partir de 18 plants de châtaignier âgés de 2 à 3 ans, provenant du Piémont italien, juste avant l'interdiction d'introduction de matériel de châtaignier en provenance

d'Italie. En mai 2005, le propriétaire avait trouvé deux galles contenant des larves d'insectes. Il les avait détruites et en avait prévenu la profession, qui a fait remonter l'information jusqu'au SRPV de PACA. Deux visites du SRPV ont été effectuées au début du mois de juillet pour déterminer les symptômes de présence de l'insecte dans la plantation aux alentours : seules trois galles passées inaperçues jusqu'alors ont été découvertes à la deuxième visite de la plantation. Celles-ci contenaient encore les insectes : ils n'ont donc pas pu essaimer. L'environnement immédiat a été inspecté, et aucune autre galle n'a

été détectée. Pour plus de sécurité, les 18 plants italiens ont été détruits en accord avec le propriétaire, certaines galles de taille très petite (5 mm de diamètre) pouvant passer inaperçues. Un plan de surveillance reste néanmoins en place afin de s'assurer de l'éradication du foyer. Cette alerte a permis de mettre en valeur l'importance de l'information faite aux professionnels, ainsi que de la vigilance et de la réactivité des services de l'état, si on souhaite éviter le plus longtemps possible l'invasion de ce ravageur indésirable qui est considéré au niveau mondial comme le ravageur le plus important de cette essence. Il est en par-

ticulier indispensable de faire appel aux SRPV afin d'être certains que tous les châtaigniers infestés ont bien été détectés. Par ailleurs, conformément à l'arrêté du 16 février 2005 il est interdit d'introduire en France du matériel de châtaignier en provenance des

pays tiers, d'Italie ou de Slovénie, et les nouvelles plantations de châtaignier doivent être déclarées et surveillées. Cette détection de l'insecte fait écho à sa découverte en juin 2005 sur quatre sites en Slovénie, où de jeunes châtaigniers

provenant d'Italie avaient été plantés.

Contact : SDQPV
(laurence.bouhot-delduc@agriculture.gouv.fr)

COLLOQUE

4 Réunion finale du projet PROMOTH

Du 24 au 26 septembre 2005 s'est tenue à Calvi la réunion finale d'un projet européen intitulé « changement climatique et Processionnaire du pin (*Thaumetopaea pityocampa*) : un nouveau défi pour une gestion intégrée du ravageur », communément dénommé par son acronyme Promoth. Cette réunion rassemblait une soixantaine de personnes de différentes nationalités issues majoritairement de l'Union Européenne. L'approfondissement des connaissances de la biologie de l'insecte a été au centre de la majorité des études. Le choix de l'arbre hôte, l'adaptation des populations de Processionnaire du pin à des écotypes locaux, la résistance du ravageur à des conditions extrêmes de températures, la variabilité de l'attractivité des mâles et des femelles en fonction des composés volatiles émis par l'hôte, la diversité phéromonale de l'insecte... ont été autant de thèmes abordés.

Des avancées intéressantes ont été réalisées dans la connaissance de la génétique des populations et de la phylogéographie du ravageur. Cela a permis d'appréhender l'historique de la progression de la processionnaire en France,

d'estimer les échanges génétiques entre populations géographiquement distinctes, autorisant ainsi une meilleure compréhension des mécanismes d'expansion de l'insecte. Plus précisément, les populations du sud de l'Europe, du Maghreb, de l'est du bassin méditerranéen (*T. wilkinsoni*) et de certaines Iles (Crête) apparaissent nettement différenciées. Par ailleurs, l'apparition d'une population estivale au Portugal dont la période de vol est complètement disjointe des populations hivernales pourrait correspondre à un début de spéciation.

En liaison avec le réchauffement climatique et à la faveur des conditions météorologiques de l'été 2003, des exemples d'expansion de l'aire de répartition de l'espèce, tant en latitude qu'en altitude, ont été explicités. L'élaboration de différents modèles mathématiques prenant en compte les données météorologiques et les exigences biologiques de l'insecte devraient permettre une meilleure prédiction des possibilités d'expansion de l'insecte.

La dynamique des populations a aussi été abordée. Un modèle mathématique provisoire réalisé à partir de la base de données Pro-

cessionnaire du pin du DSF par l'INRA Orléans (Alain Roques et Christelle Robinet) pourrait permettre de disposer à terme d'un outil prédictif des variations interannuelles des niveaux de population. Par ailleurs, des travaux ont été conduits à la fois en France, en Italie et au Portugal sur la conception d'un piège phéromonal simple, et pour déterminer la meilleure dose de diffusion de la phéromone et le nombre de pièges par peuplements. Ces recherches devraient déboucher rapidement sur la mise au point d'un outil simple de "monitoring" des populations qui serait susceptible d'intéresser le DSF.

Enfin des thèmes plutôt liés à des problèmes de société ont été présentés en liaison avec la gestion des populations par des traitements à base de BT.

La grande variété des thèmes abordés, la diversité des nationalités des équipes prenant part au programme, le tout dans le cadre idyllique de l'île de Beauté, ont constitué l'intérêt et assuré le succès de cette rencontre.

Contact : dsf.paulv@laposte.net,
www.daapv.unipd.it/promoth/

5 *Les réseaux de compétences naturalistes de l'ONF*

Pour répondre aux engagements du contrat État-ONF 2001-2006 (développement dans les forêts publiques des mesures favorables à la biodiversité, concours aux plans nationaux de sauvegarde d'espèces sauvages, réalisation d'un bilan patrimonial de la forêt domaniale, renforcement des relations avec les organismes intervenant dans le domaine de l'environnement) et pour tenir sa place dans la gestion et l'animation des sites du réseau Natura 2000, l'ONF a jugé nécessaire de renforcer sa capacité d'expertise naturaliste.

C'est dans ce but que, début 2004, quatre réseaux de compétences naturalistes ont été constitués sur les thèmes avifaune, entomologie, mycologie, mammifères hors ongulés et qu'une Direction de l'Environnement et du Développement Durable a été créée début 2005.

Les réseaux nationaux de compétences naturalistes de l'ONF sont composés de personnes volontaires dont les connaissances ont été validées par les animateurs de chaque réseau et les pilotes nationaux. Ils sont pilotés conjointement par la Direction de l'environnement et du développement durable (département biodiversité) et la Direction technique (département forêts).

Le temps de personnel et moyens spécifiques pour les missions en France et à l'étranger sont pris en charge par le Siège, les moyens de fonctionnement courant sont délégués aux directions territoriales.

En 2004, ce sont près de 60 personnes qui composaient les 4 réseaux équivalant à 8 personnes à temps plein.

Les principales missions des réseaux de compétences naturalistes sont:

- la veille ;
- la diffusion des connaissances (par intranet, des publications, des comptes-rendus de colloques,...) ;
- le soutien technique (rédaction de guides, de référentiels, appui à la réalisation d'études ...)
- la représentation de l'ONF dans des réunions ou colloques nationaux et internationaux ;
- la participation à des stages de formation initiale ou continue organisés en interne ou en partenariat ;
- le soutien à la création et la gestion des réserves biologiques ;
- le soutien à la création et la gestion des sites Natura 2000 ;
- l'implication dans les plans de restauration d'espèces.

Le réseau **mammifères non ongulés** se forme aux méthodes d'inventaire des chiroptères et des micromammifères (avec l'INRA). Un partenariat avec le Muséum et la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM) porte sur les écureuils indigènes et introduits.

Le **réseau entomologie** a commencé à spécialiser ses membres par groupes taxonomiques. Il participe avec d'autres spécialistes français et européens à la définition des protocoles d'inventaires, de tri des relevés de piégeage et à l'analyse des publications en entomologie.

Le **réseau avifaune** a collecté des données sur les 460 points d'écoute des oiseaux communs qui constitue un des indicateurs « biodiversité ordinaire » du bilan patrimonial de la forêt domaniale.

L'animateur du **réseau mycologie** a participé au colloque de Tournai sur les champignons lignivores ; il a proposé un protocole d'étude des champignons dans les RBI.

La création d'un réseau flore-habitats naturels est en cours. Pour des groupes plus restreints (reptiles, amphibiens) ou plus difficiles à aborder (mousses, lichens), l'identification de spécialistes est décidée.

Contact : jean-marc.brezard@onf.fr

REGLEMENTATION

6 Un cadre administratif mieux défini pour les traitements aériens à des fins de santé publique

L'arrêté du 5 mars 2004 a permis de définir le cadre juridique du traitement phytosanitaire par voie aérienne avec un objectif de **protection des végétaux**. Cet arrêté prévoit en particulier une distance minimale de sécurité de cinquante mètres vis-à-vis des habitations, des cours d'eau, ... où tout traitement est exclus. Or, dans le cas des chenilles à poils urticants, les traitements réalisés à des fins de

santé publique doivent impérativement être réalisés à proximité immédiate des lieux d'habitation. Jusqu'à présent, ces traitements étaient exécutés selon des arrêtés préfectoraux dont les modalités pouvaient varier d'un département à l'autre. La note de service interministérielle du 13 septembre 2005, qui associe le ministère de l'agriculture, le ministère de la santé et le ministère de l'écologie et du développement durable, simplifie le travail des services départementaux et clarifie les responsabilités de chacun des acteurs. Cette note définit les modalités adminis-

tratives de lutte contre les processionnaires du pin et du chêne et le bombyx cul-brun à des fins de santé publique, en fournissant en particulier un modèle d'arrêté préfectoral qui reprend point par point l'arrêté du 5 mars 2004, sauf le paragraphe 6 qui concerne la distance minimale de sécurité. Une mention supplémentaire oblige de plus à informer le public de l'application du traitement au moins cinq jours à l'avance.

Contact : Echelon central DSF, SDQPV

VIE DU DSF

7 Des départs et de nouveaux visages au DSF...

À Bordeaux, Emmanuel Kersaudy est arrivé en tant que stagiaire au début février de 2005, et a été titularisé le 13 octobre, en remplacement de Francis Maugard.

À Paris, Laurence Bouhot-Delduc a quitté le DSF le 1^{er} mai 2005 pour rejoindre la Sous direction de la qualité et de la protection des végétaux, où elle traite de problématiques proches de celles du DSF. Elle a été remplacé par Fabien Carouille, qui est arrivé de l'Inventaire forestier national le 1^{er} juillet 2005.

Valérie Belrose a également quitté l'échelon central pour l'Office national des forêts, à Versailles ; son poste demeure actuellement vacant.